

LE MANDRÉEN



Conservatoire
du littoral



Edito

L'année s'achève avec la satisfaction, pour la municipalité, du travail accompli, même quand nous, élus, avons le sentiment légitime que tant de choses restent encore à faire.

L'année 2016 aura vu la concrétisation de grands projets, comme la construction du nouveau restaurant scolaire et une gestion optimale du domaine de l'Ermitage qui s'est littéralement transformé en quelques mois. Des centaines de kilos de légumes, un vignoble qui a connu ses premières vendanges et des expositions et animations à thème qui ont émaillé les saisons. Les travaux de la salle des fêtes, complètement remise à neuf, s'achèvent dans quelques jours, les travaux du cimetière communal sont terminés et le dernier conseil municipal sera consacré à l'arrêt du PLU avant sa mise à l'enquête.

Mais si l'année passe vite, et essentiellement dans la préoccupation du quotidien à gérer, elle nous réserve également des moments de convivialité, d'échanges culturels et festifs. J'aurai en cette fin d'année encore, grand plaisir à vous rencontrer et à partager ces moments. Le coup d'envoi sera donné par notre traditionnel repas de Noël qui réunit bon nombre de nos aînés dans une ambiance joyeuse et chaleureuse. Suivront nos fêtes calendales et leur cortège d'animations pour les petits et les grands. Les crèches seront aussi à l'honneur cette année avec le traditionnel concours organisé chez les particuliers, les commerçants et à la galerie Rancilio et la conférence sur la crèche provençale qui aura lieu au théâtre Marc Baron. Le rez-de-chaussée de la mairie accueillera aussi, comme les années précédentes, sa crèche traditionnelle.

Je tiens à remercier les élus, les associations et les bénévoles à l'origine de toutes ces animations qui donnent vie à nos traditions, sont un symbole de rencontre, de lien social et de partage.

Mais Noël est aussi l'occasion de nous rassembler autour de valeurs essentielles, et cette fête doit rester, pour tous, un temps de réflexion privilégié pour une expression de solidarité envers les plus démunis, les personnes souffrantes ou qui connaissent la solitude.

A l'occasion de ce dernier Mandréen de l'année, je formule le vœu très sincère que ce mois de décembre vous permette de profiter pleinement de ces instants privilégiés, entourés de votre famille et de vos proches, et c'est de tout coeur que je souhaite à chacun d'entre vous un très beau Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Gilles VINCENT
Maire,

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LÉCONTE - LYDIA FOURNIE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur

pour tout problème technique ou de sécurité.

Sommaire

| | |
|------------|----------------------------------|
| Page 2 | EDITO - Agenda |
| Page 3-4 | Actualités Municipales |
| Page 5 | Environnement, Santé publique |
| Page 6 | Libre Expression |
| Page 6-7-8 | Jeunesse - Sports - Associations |

Agenda

DÉCEMBRE :

- Le 4 :** Théâtre "Rapt" à 20 h 30 au théâtre Marc Baron
- Le 4 :** Vide grenier du village
- Le 5 :** Conférence musicale " Franz Liszt, un européen voyageur" par Pascal Bruno, à 20 h, théâtre Marc Baron - Entrée libre
- Le 11 :** Concert "Chants du Monde" par la Chorale Alléluia à 16 h en l'église de Saint Mandrier
- Le 15 :** La Culture vous transporte au théâtre Liberté pour "Amnésique en musique". (Théâtre/musique) - Inscription à l'Office de Tourisme - 04.94.63.61.69
- Le 18 :** Vide grenier du Pin Rolland
- Le 21 :** Spectacle de Marionnettes "Poucette" à 14 h 30 et 16 h au Domaine de l'Ermitage - Inscription à l'Office de Tourisme Entrée libre

Retrouvez l'intégralité du programme des festivités de Noël en page 8



PERMANENCE ÉLECTORALE EN MAIRIE LE SAMEDI 31 DÉCEMBRE 2016

Aux termes de l'article R. 5 du code électoral, les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent parvenir dans les mairies jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Cette année, le 31 décembre étant un samedi, la permanence électorale se tiendra en mairie de 9 heures à midi.

Nos joies, nos peines

NAISSANCE

| | |
|--------------------|------------|
| NANNI Alex..... | 19/10/2016 |
| LUIGI Serena..... | 20/10/2016 |
| FAUVIN Louise..... | 21/10/2016 |
| MOREAU Ambre..... | 29/10/2016 |
| GABOREAUD Ava..... | 31/10/2016 |
| EGLIN Jade..... | 11/11/2016 |

DÉCÈS

| | | |
|------------------------------------|------------|--------|
| PAGÈS Louis..... | 05/11/2016 | 89 ans |
| MOUISSON Germaine..... | 10/11/2016 | 93 ans |
| BASSO Marius..... | 18/11/2016 | 89 ans |
| OREGGIA veuve SÉRAFINO Rose..... | 20/11/2016 | 94 ans |
| BARETT Pascal..... | 20/11/2016 | 57 ans |
| JANVIER Jacques..... | 17/11/2016 | 67 ans |
| STAUBER épouse PICARD Monique..... | 25/11/2016 | 75 ans |

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques, etc. ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos noms, prénoms et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



N'hésitez pas à aimer notre page

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

NOËL SOLIDAIRE

« La qualité humaine d'une société se juge à la manière, entre autres, dont elle traite les plus faibles de ses membres : ceux qui sont laissés au bord du chemin, personnes âgées, malades, handicapées, sans emploi etc. »

Comment, en ce mois de décembre où l'on se prépare à fêter joyeusement Noël, ne pas penser particulièrement à nos voisins, amis, familles, démunis, isolés, loin des leurs ?

Car hélas, Saint-Mandrier « Presqu'île de Charme » n'échappe pas à la règle de la solitude et de la pauvreté.

Depuis quelques années, le nombre de bénéficiaires du RSA ainsi que les demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi ne cesse de progresser sur notre commune.

| Année | Demandeurs d'emploi | RSA socle |
|-------|---------------------|--------------------------|
| 2014 | 350 | 164 |
| 2015 | 359 | 179 |
| 2016 | 393 | Non communiqué à ce jour |

COLIS DE NOEL ET BONS D'ACHAT

Les fêtes de Noël approchent et comme chaque année le CCAS octroie :

- des Colis de Noël pour les personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA),
- des Bons d'Achats pour les personnes bénéficiaires du RSA ou de l'ASS (allocation spécifique de solidarité).

Les personnes concernées sont priées de se présenter au secrétariat du CCAS (04.94.11.24.56), munies de leur justificatif de paiement.

Mona ROURE

Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET CLASSES DE NEIGE DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, les maternelles et CP ont bénéficié d'un spectacle et de 150 € par classe.

Les maternelles ont décoré des sapins.

Le repas de Noël et distribution de friandises auront lieu le lundi 12 décembre.

Les enfants du collège recevront quant à eux un ticket de cinéma valable pour l'année 2017.

En février prochain, à l'initiative des enseignants, 2 classes CM1 et CM2 de l'Orée du Bois et 2 classes de CM1 et CM2 de Louis Clément partiront en classe de neige.

La municipalité a toujours donné une subvention de 225 € par élève à une classe de CM2 de chaque groupe scolaire.

Cette année, les enseignants ayant

souhaité faire partir 2 classes par groupe scolaire, ont décidé de répartir cette subvention, qui reste inchangée, pour tous les élèves participants.

Colette DEMIERRE

Conseillère municipale déléguée aux Affaires Scolaires

IN MEMORIAM

Samedi 5 novembre 2016 un grand soldat nous a quittés.

Ancien combattant d'Indochine et d'Algérie, Louis PAGES s'est distingué dans de nombreuses opérations. Il a en particulier participé à la bataille de Dien Bien Phu. Fait prisonnier le 7 mai 1954, lors de la chute du camp retranché, il a passé plusieurs mois en camp de rééducation politique du Viet Minh.

Ses états de service exceptionnels lui ont valu de nombreuses décorations et neuf citations.

Élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur, il en avait reçu les insignes des mains de l'Amiral LEFEBVRE, ancien chef d'état-major de la Marine Nationale, lors de la prise d'Armes du 18 juin 2015 sur la place des Résistants à Saint-Mandrier.

Il était membre de nombreuses associations patriotiques et vice-président délégué pour l'Indochine des Anciens Combattants de notre commune.

Jean KUHLMANN

Adjoint au Maire chargé des Associations et cérémonies patriotiques
Correspondant Défense

La subvention municipale allouée au CCAS est de 108 000 €, et plus d'un tiers de cette somme est consacrée aux aides sociales (alimentation, secours).

Et nos aînés, certains bénéficiaires de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées, 800 € mensuels) ou avec de faibles retraites ne sont pas épargnés par les difficultés.

Fait relativement nouveau, les plus âgés (qui constituent un tiers de la population mandréenne) se voient parfois contraints de nous solliciter pour des prises en charge de factures (eau, électricité, taxe d'habitation etc...).

Que ces retrouvailles familiales joyeuses ne nous laissent pas ignorants, indifférents aux détresses et aux solitudes qui sont à notre porte et que nous pourrions croiser sur notre route tout au long de l'année et tout particulièrement en cette fête de Noël.

Pourquoi pas une visite, un coup de fil, un signalement pour une visite ?

N'hésitez pas à nous contacter soit au secrétariat du CCAS au 04.94.11.24.56 soit à l'assistante sociale au 04.94.11.51.62. Merci.

Bon Noël à Tous.

Mona ROURE

Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

Tous les jeudis matin, le minibus est à la disposition des Mandréens qui souhaitent se rendre aux cimetières, à 9 h 30 devant la mairie.

Or, il s'avère que certaines personnes âgées éprouvent des difficultés à se déplacer vu l'éloignement de leur domicile.

D'autres arrêts pourraient être proposés.

Toute personne intéressée est priée de se faire connaître rapidement auprès du secrétariat du CCAS au 04 94 11 24 56.



UN POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

1 – LA SALLE MARC BARON :

Nous remercions les associations qui se sont mobilisées pour laisser libres les locaux afin de faire un lifting de notre salle des fêtes pour qu'elle soit prête au moment de la Noël.

Tout d'abord, notre premier problème à résoudre est celui du bruit généré par les manifestations faites dans cette salle. Après une première approche, l'installation d'un réducteur électronique de bruit s'étant montré insuffisant, nous engageons alors l'amélioration de l'acoustique et de l'isolation thermique par de gros travaux :

- Réfection des plafonds
- Mise en place d'un éclairage leds

- Réfection des murs et peinture
- Création de deux sas pour entrée et sortie de la salle
- Réfection totale du carrelage
- Mise en place d'huissierie à double vitrages

Avec ces travaux qui se termineront première semaine de décembre 2016, nous espérons rendre cette salle aux Mandréennes et Mandréens avec un confort accru en extérieur comme en intérieur.

Ces travaux ont été exécutés en partie par les services techniques pour leur compétence et en partie par des sociétés extérieures.

Le coût de ces travaux est de : 75 186,69 € HT



2 – LA HALLE DES PÊCHEURS :

Pour les mises aux normes alimentaires de la vente concernant des produits de la mer et d'eau douce, nous devons changer les étals de vente réalisés jusqu'ici en béton, par des étals en inox alimentaire. Nous effectuerons aussi des changements dans l'organisation physique de la halle.

C'est ce qui génère aujourd'hui ces travaux de démolition et de réfection réalisés par les services techniques de la commune.

Le coût de ces travaux est de : 23 778 € HT



3 – LA SÉCURITÉ DANS LA COMMUNE :

La rue Jean Aicard, très pentue, est très utilisée par les automobilistes et les deux roues car elle dessert de nombreuses habitations et immeubles.

La réalisation des deux immeubles de la copropriété « les Argelas » nous a permis de supprimer le goulot sur la voie au niveau de leur entrée, ce rétrécissement servant de limiteur naturel de vitesse ayant disparu, nous l'avons remplacé par la mise en place de deux coussins berlinois.

Le coût de ces travaux est de : 2 576,96 € HT



4 – TRAVAUX AU CIMETIÈRE ANCIEN :

Le mur d'enceinte du cimetière ancien a été partiellement ravalé dans la partie des stèles des élus.

Dans le même temps, il a été rajouté 23 noms manquants d'élus décédés sur ces stèles, cette mise à jour doit être la plus complète, à ce jour, pour la liste des élus décédés ayant servi la commune.

De même, il a été réparée et réhabilitée la stèle du Souvenir qui avait subi quelques dégâts.

Travaux réalisés par des sociétés extérieures.

Le coût de ces travaux est de : 3 193,33 € HT



5 – ESPACES VERTS :

Nous continuons notre politique d'aménagement des espaces verts sur la commune en privilégiant la création de massifs secs, économie d'eau oblige.

Gérard HOEHN

Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du territoire

BIEN VOIR ET ÊTRE VU.

Sur la route, la sécurité reste une préoccupation capitale. En voiture il est indispensable de bien voir. Les conducteurs, et notamment les seniors qui sont au volant, doivent rester vigilants sur leurs aptitudes visuelles. En effet, des déficits visuels peuvent altérer le champ de vision. La vue latérale ou centrale limitée devient alors un handicap pour la prise du volant, occultant les piétons qui traverseraient et les véhicules en circulation. Sur la route il est indispensable d'être vu et donc visible. Les coureurs, les cyclistes, sont à l'arrivée de l'hiver dès 17 h, mal identifiables, un gilet jaune et des catadiopores sont indispensables. De plus les nouveaux venus : les overboards, notamment chez les plus jeunes, restent, même de jour, difficilement identifiables et le gilet jaune, en plus de protections casque et gants, sont non négligeables debout à 12 km/h ! La commune, intergénérationnelle, encourage toutes les actions préventives visant à la sécurité de l'autre et de soi.

Bonne circulation !



FAMILLE À ÉNERGIE POSITIVE

La commune est inscrite dans une démarche de développement durable et d'économie d'énergie. Les économies d'énergie sont réalisées au niveau municipal et patrimonial. Il est proposé de les décliner au niveau de chacun et donc de chaque famille mandréenne. Avec la cellule Énergie du Var, la commune propose pour la saison hivernale 2017/2018 de participer au défi national des familles à énergie positive. L'objectif est de pouvoir réaliser des économies sur ses consommations habituelles de sources énergétiques : électricité, gaz, fioul, eau. Chacun à son niveau avec une participation en équipe (voisins de copropriété, rue, quartier...), optimisera ses consommations personnelles, de sa famille et de son équipe avec des conseils

simples et des gestes moins énergivores. Des équipes de 6 familles seront à constituer d'ici septembre 2017. Afin de suivre et de valider une amélioration éventuelle de sa consommation, il est nécessaire de noter sur 2 saisons hivernales la consommation existante. Aussi il vous faut retrouver les factures de la saison d'hiver 2015/2016, conserver les factures de cette saison 2016/2017 pour noter les chiffres des consommations de ces énergies. Et, rendez-vous le samedi 4 février 2017 à 14 h 30 à la salle de théâtre Marc Baron pour une présentation du dispositif, un enregistrement des familles et des équipes. Une économie pouvant aller jusqu'à 200 € est envisageable par famille selon les adaptations des consommations et le suivi des conseils avisés des animateurs de la cellule énergie. Consommons mieux et de façon durable.




Familles à énergie positive
engagées pour le climat!

Relevez le
défi
de faire
encore plus
d'économies
d'énergie

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de l'Environnement
et de la Santé publique

Libre expression

PLU de Saint-Mandrier : Lors de la deuxième réunion de présentation du PLU le mardi 13 septembre à la salle Marc Baron, le maire avait indiqué que le projet de PLU serait publié sur le site de la mairie dans les prochains jours. A la date où nous écrivons ces lignes, le 10 novembre, date limite de remise des articles pour le Mandréen du mois suivant, soit près de 2 mois après les réunions de présentation du projet, nous ne voyons toujours rien venir sur le site de la mairie. Par contre, la faute d'orthographe sur le « diagnostic » perdue ...



PLAN LOCAL
D'URBANISME
Saint-Mandrier-sur-Mer

TOP SECRET



Comme chacun peut le constater, la transparence n'est pas de mise à Saint Mandrier.

Skate Park : Contrairement à ce qui a été annoncé par le maire lors du dernier conseil municipal, il y bien eu appel du jugement du tribunal de Toulon. Les mandréens attendent avec impatience de savoir où sera implanté le skate park dans le nouveau PLU.

Les élus "MVTE": Bruno COIFFIER, Raoul PAPINIO, Severyn LEVY, François CORNU

ABONNES ABSENTS

Les élus de PMVTE voudraient cacher leur manque de motivation pour travailler pour la commune, par un pseudo, manque de transparence sur le PLU.

Pourtant trois réunions publiques dans chacun des quartiers ont eu lieu, pour le diagnostic, puis pour le projet d'Aménagement et de Développement Durable, et enfin pour le projet de règlement et de zonage, soit six réunions publiques.

Ces élus ont brillé par leur absence à ces réunions publiques.

Enfin si l'auteur de ce pamphlet avait eu l'idée en allant sur le site internet de cliquer sur ① diagnostic ou sur ② PADD, il aurait pu voir à l'écran les vingt-huit planches présentées lors de la réunion publique sur le diagnostic et les vingt planches sur le projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Enfin, nous sommes encore en attente d'éléments liés à la faisabilité de logements sociaux sur les terrains Marine et du rapport de la commission des sites, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous nous préparons à arrêter le projet de PLU et nous écouterons avec attention les commentaires des élus de l'opposition qui comme à leur habitude ne feront que s'opposer.

Le Maire

Un beau réveillon de Noël et de bonnes fêtes de fin d'année à tous.
Toujours à votre écoute au 06.32.42.18.45 ou par mail : jean.poumaroux@orange.fr

Jean POUMAROUX - Rassemblement Bleu Marine

CONCERT CHORALE ALLÉLUIA

Des airs vifs et enjoués, doux et mélancoliques, des styles variés et pour tous les goûts, voilà ce que vous propose la Chorale Alléluia ce dimanche 11 décembre pour son 1er concert de la nouvelle saison en l'Église du Village. Nous serons heureux de vous y retrouver pour un moment de vrai bonheur musical.

Robert Hoffmann

Secrétaire de la Chorale

La recette du lauréat du concours de cuisine de l'Ermitage pour la catégorie « Plat principal »

Le Pâtisson au coulis de piment d'Espelette de Gilles VINCENT

Pour 4 personnes

Astuces: découper les pâtissons en 8 morceaux et les peler, enlever les graines.

Ingrédients :

- 2 pâtissons
- 2 oignons jaunes
- 250 g de lardons ou jambon en dés
- Ail et Herbes de Provence
- 2 piments d'Espelette frais
- Huile d'olive
- Sel et Poivre

Couper finement les oignons en lamelles et les faire revenir dans de l'huile d'olive.

Coupez les pâtissons en petits morceaux. Les faire revenir dans l'huile d'olive avec l'ail, les herbes de Provence et ajouter les lardons ou le jambon.

Cuire à feu doux jusqu'à ce que les pâtissons changent de couleur (presque translucide).

Pendant ce temps, ôter les graines du piment d'Espelette et mixer avec l'huile d'olive afin d'obtenir une pâte liquide. 5 min avant la fin de cuisson, ajouter 1 cuillère à soupe de la pâte obtenue

Pour la décoration, ajouter des lanières de poivron préalablement cuites au four (sans peau).



LA
RECETTE
DU
MOIS

CONCOURS DE CRÊCHES

Comme chaque année, l'Atelier Provençal organise son exposition et concours de crèches à la galerie Rancilio à partir du mardi 15 décembre.

Les conceptions traditionnelles ou créations originales, crèches familiales, miniatures ou mécanisées sont les bienvenues et le choix des matériaux est libre.

Les visiteurs éliront, à bulletin secret, la crèche de leur choix. Inscriptions auprès de Nicole KUHLMANN au 04 22 44 74 27.

Les particuliers et les commerçants qui souhaitent réaliser leur crèche à domicile peuvent s'inscrire auprès de Christine MARÉCHAL au 04 94 11 51 74 ou 06 19 45 22 30.

La remise des prix aura lieu le lundi 19 décembre à 18 h, Galerie Rancilio.



L'ATELIER D'ÉCRITURE

Le narat, genre inédit s'il en fut, ne peut être mieux défini que par Antoine VOLODINE, auteur "Des anges mineurs" : *"J'appelle narat, des instantanés romanesques, des émotions, un conflit vibrant entre mémoire et réalité, imaginaire et souvenirs."*

Les participants aux ateliers d'écriture varois s'y sont essayés. Ils sont 49, comme les narats des anges mineurs.

Merci d'avoir relevé le défi de ce genre d'écriture bien particulier. Les animateurs ont joué le jeu, bravo du résultat.

Dans le palmarès des talentueux lauréats, nous sommes fiers du coup de cœur spécial du jury décerné à Isabelle DE LA TAILLE, fidèle des ateliers mandréens pour "Les mots de la mer".

Dans cette aventure visant à fêter les 20 ans des ateliers de Saint Mandrier, Nicole SANTORO (Paginaire), Diane MOREAU (Tortue à plumes) saluent M. Jean-Claude GROSSE, éditeur des Cahiers de l'égaré, d'avoir spontanément répondu à la proposition d'édition de ce recueil... Merci à Virginie LANGLOIS, Karine DUFAL, Cédric LERIBLE, membres éminents du jury.

Et enfin, notre reconnaissance au Liberté, scène nationale de Toulon, l'ancre parenthèse, Teste, véhicule poétique, le service culturel de Saint-Mandrier, généreux sponsors qui nous ont offert de belles récompenses. La nôtre était que cette fête soit réussie.

Marie-Ange CAMPOY

Les mots de la mer

Lorsque le marin vous invite à son bord, l'aventure ne commence pas sur l'eau mais dans les mots.

A bord, se parle une langue étrange : "borde, choque, abat, vire, lofe, mouille, affale..."

Cet étrange vocabulaire, vous l'assimilerez tout au long des manoeuvres et pas toujours dans le calme.

Si tu mouilles, tu ne démouilles pas, tu lèves l'ancre. Pourquoi pas tremper et détremper ? comme le suggérait un jour ma plus jeune fille.



Drisse, bossoir, avale-tout, chandelier, lazy-jack... drôle de poésie des équipements de la mer.

Tu parleras de bout, de filin, d'amarre. Si tu les désignes sous le vocable de corde, tu seras traité de cloche et tu seras pendu avec.

La gaffe t'évitera des gaffes. Le quart n'est pas un quart d'heure, mais une veille de quatre heures.

Si le pataras cède, patatras ! Le mât tombe car l'étai ne suffira pas à l'étayer et les haubans à le tenir haut.

Les chandeliers n'éclaireront pas ta nuit, il t'empêcheront de basculer à l'eau car ils soutiennent la filière de sécurité.

Sur la mer jolie, la force d'un voilier est dans ses voiles. L'écoute permet à la voile d'épouser au plus près les humeurs du vent. Ainsi, est-elle à l'écoute de son précieux compagnon.

La plus grande, dite grand'voile, est la première levée et la dernière affalée.

La plus petite, le tourmentin, est précieuse dans le tourment d'une tempête.

Le génois d'où vient-il ? de Gênes ?

La trinquette trinque dans le fort vent du nord.

Et cet oriflamme flamboyant, le spi, c'est la plus belle. Grâce à lui et à sa légèreté, de loin, toute nef semble enceinte d'Eole.

Tout au long de ces lignes, mon orthographe est à la peine, tans ces mots ne s'écrivent pas mais se disent dans le vent.

Isabelle DE LA TAILLE

COMMUNIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Il y a plusieurs jours, les chasseurs de la Société de Chasse La Renarde Mandréenne ont aperçu des traces de sangliers dans la partie boisée de la commune.

Sachant que ces bêtes sont imprévisibles et dangereuses, je recommande aux Mandréens fréquentant la colline la plus grande prudence.

- promeneurs avec ou sans chien (je conseille de tenir tous les chiens en laisse),
- ramasseurs de champignons,
- cyclistes et toutes personnes traversant le bois.

Le 7 novembre mon véhicule a été percuté par un sanglier de 60 kg dans les virages de Saint-Mandrier et un autre animal a été vu dans ces mêmes virages il y a quelques jours.

Il reste, d'après différents relevés, des traces de plusieurs sangliers sur le territoire communal.

Si vous apercevez des sangliers dans le bois, merci de le signaler à la Police Municipale ou à la mairie.

Soyez vigilants !

Henri DAUDÉ
Président

INFORMATION

M. Hervé GUEYRARD a été agréé en qualité de Garde-chasse particulier par arrêté de M. le Préfet du Var. Il est chargé de constater par procès-verbaux, tous délits et contraventions dans le domaine de la chasse prévus au Code de l'Environnement et qui portent préjudice aux droits de chasse dont dispose la Société de Chasse La Renarde Mandréenne, représentée par son président M. Henri DAUDÉ, sur la commune de SAINT MANDRIER et le territoire du Lazaret.

NOËL à Saint-Mandrier s/Mer

Vendredi 9 décembre
Marche des Lucioles
Le Pin Rolland
Organisée par les Ti'Mandréens

17h30 : Distribution des lampions
Salle Myrte
18h00 : Départ de la marche lumineuse
19h00 : Vin chaud offert à la Mairie annexe

Dimanche 11 décembre
Foire de Noël

9h - 17 h : Place des Résistants

Dimanche 11 décembre
Concert "Chants du Monde"

Par la Chorale Alléluia
16 h : Eglise de Saint-Mandrier

Samedi 17 décembre
Animations de Noël
Place des Résistants

14h30 : Ateliers enfants
(animations, échassiers, magiciens
cracheur de feu...)
Boum de Noël
Petit train, manège,
Barbe à papa, crêpes...
Vin et chocolat chaud
16h30 : Arrivée du Père Noël
18h00 : Illumination de la Mairie

Voire
dédicace en
direct sur
la radio
Top FM

Dimanche 18 décembre
Marché de Noël

Organisé par les commerçants et artisans Mandréens

de 10 h à 17 h, place des Résistants

Dimanche 18 décembre
Fêtes Calendales

9h30 : Rendez-vous devant l'église
10h30 : Messe
11h30 : Défilé jusqu'à la place des Résistants
12h30 : Tirage de la Tombala
Apéritif et anchoïade
14h30 : Manèges, promenades en calèche

Dimanche 18 décembre
Ateliers Pâtisserie / déco de Noël

Organisés par Festi +

14 h 30 à 17 h, Salle des Fêtes
16 h 30 : Goûter

Lundi 19 décembre
Palmarès du Concours de crèches

18 h 00, Galerie Rancillo

Inscriptions et renseignements Atelier Provençal :
Crèche à domicile : 06.19.45.22.30
Exposition de Crèches : 04.22.44.74.27

Lundi 19 décembre
Conférence "La crèche
provençale et ses adorants"

20h00 : Théâtre Marc Baron - Entrée libre

Mercredi 21 décembre
Poucette - Spectacle Marionnettes

14h30 et 16 au Domaine de l'Ermitage
Inscriptions à l'Office de Tourisme

Vendredi 23 décembre
Pastorale Bellot

18h00 au Domaine de l'Ermitage
19h00 : Pompes de Noël et vin chaud

Samedi 24 décembre
Veille de Noël

19h00 : Messe en la chapelle du Pin Rolland
22h00 : Veillée suivie à 22h30 de la messe
de la nuit de Noël en l'église
de Saint-Mandrier
00h00 : 13 desserts
offerts par l'Atelier Provençal

Dimanche 25 décembre
Noël

10h30 : Messe du jour de Noël en l'église de
Saint-Mandrier



Boîtes aux lettres
du Père Noël
Place des Résistants
Les 17 et 18 décembre

Petit train de Noël au Village
Samedi 17 décembre à partir de 14h30...



Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430
SAINT-MANDRIER-sur-MER
Tél : 04.94.11.51.76 - www.ville-saintmandrier.fr



Conservatoire
du littoral